

Classes à thèmes

Chers Parents,

Particulièrement attachée à l'éducation de nos jeunes, la Municipalité, en partenariat avec l'Éducation Nationale et les associations de la ville, propose un dispositif innovant et ambitieux de "classes à thème" dans les écoles élémentaires publiques de la commune. Afin d'affiner l'organisation de cette action pour la prochaine rentrée, nous vous invitons à prendre connaissance de la présentation qui en est faite ainsi que du coupon-réponse en dernière page.

Une "classe à thème", c'est quoi ?

Une "classe à thème" est une classe qui propose aux élèves des activités en fonction de sa thématique : culture, sciences, cinéma, sport ou langue. Les objectifs éducatifs à destination de vos enfants recherchés par la création de ce nouveau dispositif sont les suivants :

- développer l'esprit critique et renforcer le goût de l'effort ;
- renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide entre les élèves ;
- contribuer au succès scolaire et valoriser les élèves par leur réussite sportive ;
- accompagner l'accès à l'autonomie.

Pour qui ?

Pour les élèves des écoles de la commune qui passent en CE2 à la rentrée scolaire 2025-2026.

Comment ça fonctionne ?

Les élèves bénéficient de 2 heures de pratique hebdomadaire. Ils suivent cette activité, donc cette classe, sur trois ans : CE2, CM1 et CM2, dans la même école.

Quand se déroulent les activités ?

- 1 heure de pratique sur la pause méridienne avec un intervenant spécialisé.
- Et 1 heure de pratique complémentaire sur le temps scolaire avec un intervenant spécialisé.
- Ou 2 heures sur le temps scolaire ou la pause méridienne.

EXEMPLE – Langues : 1 heure d'espagnol sur la pause méridienne et 1 heure d'anglais sur le temps scolaire.

Où se déroulent les activités ?

En fonction de l'activité, l'organisation se déroule dans l'école ou bien en structure extérieure (gymnase, stade...). Les déplacements pour l'activité sont pris en charge par la Ville.

Les thématiques et les classes envisagées pour les CE2 à la rentrée 2025

Écoles	Thématiques	Activités pendant la pause méridienne et/ou en classe
Villa Marie-Louise	Langues	Anglais / Anglais renforcé
La Poterie	Langues	Espagnol / Anglais
Pierre et Marie Curie	Culturelle	Cinéma
Le Clos Dion	Culture musicale	Instruments de musique / Orchestre
Les Ormeaux	Culturelle	Comédie musicale, chant, théâtre et danse
Claude Sigonneau	Sports	Tennis-Athlétisme / Éducation physique
Albert Camus	Sciences	Science et robotique
Vaugirard	Langues	Allemand / Anglais

Le déjeuner pendant l'activité de la Classe à Thème

Lorsque votre enfant bénéficiera d'une activité de la classe à thème sur le temps méridien, il pourra déjeuner sur le lieu de son activité qui peut être au sein de son établissement ou bien en extérieur.

Deux solutions sont possibles :

Avec la restauration scolaire :

Si votre enfant est déjà demi-pensionnaire, son repas ou pique-nique sera réservé pour le jour de l'activité et sera facturé dans les conditions habituelles.

Si votre enfant n'est pas demi-pensionnaire, nous vous proposons de l'inscrire à la restauration scolaire pour lui faire bénéficier d'un repas ou d'un pique-nique le jour de l'activité, selon le régime que vous choisirez (viande/poisson ou végétarien), préparé et livré par la cuisine centrale. Il se peut aussi, si les conditions le permettent, que le pique-nique prévu soit remplacé par un repas au restaurant scolaire. Le tarif du repas est plafonné à 1 € pour les Monterelais, avec une facturation mensuelle.

Avec votre panier repas :

Exclusivement pour les activités nécessitant un pique-nique : vous avez la possibilité de fournir un pique-nique adapté, sous votre entière responsabilité et que votre enfant aura la charge de conserver et de transporter jusqu'au lieu de déjeuner. Si l'activité le permet, avec votre accord, votre enfant pourra rentrer à votre domicile pour déjeuner. Dans ce cas, il devra être obligatoirement à l'heure pour le début de l'activité ou de classe, selon le programme de son école.



Pour tout renseignement, contactez le service Coordination des classes à thèmes au 01.60.39.47.22 / s.labadille@ville-montereau77.fr

Stéphane DERVILLEZ, adjoint au maire délégué à la vie scolaire



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne